

gration, notre situation l'emporte sur celle de nos voisins.

Je le répète, on peut tout prouver à l'aide des chiffres. On peut les manipuler de manière à corroborer des arguments qui, sans cela, il serait impossible de prouver. De 1911 à 1914, l'immigration au pays a atteint le chiffre de 1,141,957. De 1897 à 1910, elle a été de 1,575,029.

Pour une période de trois années sous le Gouvernement actuel, le mouvement d'immigration s'est presque élevé au chiffre atteint pendant les quatorze premières années de l'ancienne administration. Le système d'immigration adopté par les libéraux, —il faut leur en rendre hommage et honneur—commençait à porter ses fruits; le plus fort mouvement d'immigration sous le régime libéral ayant eu lieu vers la fin de cette période de quatorze ans.. Pous la période décennale de 1897 à 1906, la totalité de l'immigration a été de 832,383. De 1896 à 1911, le flot de l'immigration s'est élevé à 1,142,788. La vague de l'immigration au pays a commencé à ralentir son cours avant la guerre actuelle. Pourquoi? A cause de la guerre des Balkans, comme je l'ai dit. Les députés de la gauche semblent oublier que la guerre des Balkans de 1912 a puissamment influé sur la situation qui régnait au pays en 1913. Ceux qui veulent être justes dans leurs critiques et qui ajoutent foi aux affirmations des financiers de l'Europe et de ce pays comprennent que la cause directe de la stagnation industrielle et du recul de l'activité commerciale en 1913 a été la guerre des Balkans. La guerre ne crée pas de capitaux, elle les détruit, et un des résultats de la guerre des Balkans a été une perte de \$450,000,000 enlevés au capital mondial.

Je pourrais faire valoir nombre de raisons qui doivent nous porter à nous réjouir de la bonne gestion des affaires du pays en ce moment; car elles sont d'une telle évidence aux yeux de ceux qui étudient la situation actuelle qu'il n'y a pas lieu de les présenter.

Si nous sommes fidèles à notre pays, nous ne nous attarderons pas à nous lamenter sur la dureté des temps. Il n'y a pas de pays sous le soleil qui ait plus raison de se féliciter et d'être reconnaissant de la situation qui règne au Canada. Grâce à la providence de Dieu, il faut espérer que cette horrible guerre arrivera à une prompte et satisfaisante conclusion. Le plus tôt la paix se fera, le plus tôt le commerce reviendra à ses conditions normales. Quel que soit l'avenir qui nous est réservé, le peuple canadien fera face sans crainte aux problèmes

[M. Glass.]

qui se présenteront à lui, comme il l'a fait dans le passé. Nous marcherons vers notre destinée côte à côte avec le grand pays voisin, établissant sur la moitié nord de ce continent une nation digne de suivre les traditions de l'Empire britannique, et fidèle à ces traditions. Depuis le commencement de cette grande guerre, j'ai souvent pensé aux paroles immortelles de Tennyson dans son appel aux colonies:

Sharers of our glorious past,
Brothers, must we part at last?
Shall we not, through good and ill
Cleave to one another still?

Britain's myriad voices call,
Sons be welded each and all,
Into one imperial whole,
One with Britain heart and soul!
One life, one flag, one fleet, one throne.

Que telle soit notre destinée.

M. W. S. LOGGIE (Northumberland) (N.-B.): J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt les remarques de mon collègue (M. Glass). Ses observations ont été empreintes de modération, bien qu'un peu longues peut-être, mais il faut naturellement pardonner cela. Il a traité de plusieurs sujets qui à mon avis ne se rattachent guère à la discussion de ce budget. Il a parlé entre autres choses, du projet de réciprocité commerciale soumis au pays en 1911. Il prévoit que cette question sera peut-être un important sujet de discussion, au cours de la prochaine élection.

Les conditions ont changé depuis que la réciprocité était une question d'actualité. Les Provinces maritimes apprécient hautement la réduction de droits faite par les Etats-Unis.

Les producteurs des Provinces maritimes ont grandement bénéficié de cet abaissement des droits. Cela a permis aux producteurs de bien mieux gagner leur vie que par le passé. Ils se sont ainsi fort enrichis et bien qu'il nous faille peut-être, dans les circonstances actuelles, relever les droits sur les produits naturels des Etats-Unis, nos voisins ne modifieront pas leur tarif, si favorable aux intérêts canadiens, surtout en matière de produits naturels. Mon honorable collègue a demandé s'il serait juste d'imposer un droit de 7½ p. 100 sur les matières premières venant des Etats-Unis ou d'un pays étranger pour être manufacturées au Canada, sans frapper d'un droit correspondant l'article fabriqué.

Il ne doit pas être oublié qu'aujourd'hui le manufacturier en sus des 7½ p. 100, jouit d'un droit supplémentaire variant